

Protestantisme haïtien et esclavagisme contemporain: une enquête sur la servitude enfantine du système restavec¹

Beguens Théus

Mots-clés : restavec, travail servile, servitude enfantine, esclavagisme, protestantisme

Keywords : restavec, servile labour, child servitude, contemporary slavery, Protestantism

Résumé

Cet article vise à examiner les rapports du protestantisme haïtien avec l'esclavagisme contemporain par l'étude des comportements des autorités protestantes envers la servitude enfantine du système restavec. Il s'édifie à partir d'une recherche archivistique, agencée avec une enquête empirique menée auprès de 30 pasteurs informateurs (2023). Ces 30 dirigeants du protestantisme partagent des expériences vécues, des connaissances reçues et des informations pertinentes sur la servitude domestique du marché restavec. Ce marché de main-d'œuvre domestique compte des milliers d'enfants restavecés cédés à des familles de placement, puis fixés au travail servile en permanence dans des conditions inhumaines. Dans un contexte postcolonial mitigé entre l'abolitionnisme et l'esclavagisme, les résultats de ces recherches archivistiques et empiriques révèlent une position ambivalente des autorités du protestantisme opposant celles qui restent attachées à la tradition de la servitude domestique du système restavec et celles qui désapprouvent cette pratique traditionnelle déshumanisante et démoralisante. Parsemés de savoirs humanisés et empathiques à l'égard des victimes, ces résultats rapportent des faits récents avec des récits troublants sur des enfants cédés sur le marché restavec, asservis par des nouveaux maîtres dont des chefs protestants encore attachés à la tradition de l'asservissement enfantin persistant en Haïti.

Abstract

This article examines the relationship between Haitian Protestantism and contemporary slavery through a study of the attitudes of Protestant authorities toward the child servitude of the restavec system. It is built on archival research combined with an empirical survey of 30 pastor informants (2023). These 30 Protestant leaders share lived experiences, received knowledge and relevant information about the domestic servitude of the restavec market. This market for domestic labour involves thousands of restavec children handed over to host families and then bound permanently to servile work under inhumane conditions. In a postcolonial context caught between abolitionism and slaveholding, the results of this archival and empirical research reveal an ambivalent position among Protestant authorities, setting those who remain attached to the tradition of domestic servitude in the restavec system against those who condemn this dehumanizing and demoralizing traditional practice. Informed by humanized knowledge and empathy toward the victims, these findings report recent facts and troubling accounts of children handed over on the restavec market and enslaved by new masters, among them Protestant leaders still attached to the tradition of child enslavement that persists in Haiti.

Pour citer cet article

Théus, B. (2026). Protestantisme haïtien et esclavagisme contemporain: une enquête sur la servitude enfantine du système restavec. *RESUME*, 1(1), 24–48. <https://doi.org/10.68181/z3nrda78>

© Beguens Théus, 2026. Publié par *RESUME : Revue d'Enquêtes & Savoirs Universitaires Multidisciplinaires Essentiels*. Article en libre accès, diffusé sous licence Creative Commons Attribution 4.0 International (CC BY 4.0).

¹Ce texte est un extrait des travaux de thèse doctorale de l'auteur qu'il présente sous forme d'article scientifique. Les résultats de ces travaux de recherche doctorale ont été présentés succinctement lors du colloque scientifique international organisé en mai 2025 à Montréal par l'INUFOCAD en partenariat avec l'AUF, dans le cadre du 92e Congrès de l'ACFAS.

Introduction

Malgré le contexte abolitionniste postcolonial marqué par les idéaux de libertés et de droits pour tous (de jure), cela n'empêche que nos recherches empiriques et archivistiques repèrent paradoxalement, dans la société haïtienne, des pratiques traditionnelles assimilées à l'esclavage contemporain (de facto) : l'asservissement enfantin du système restavec. Selon un rapport publié par l'UNICEF en 1997, il y aurait environ 250,000 enfants restavec en Haïti. D'après une enquête plus récente sur les droits humains en Haïti publiée conjointement en 2009 par Pan American Development Foundation (PADF) et United States Agency for International Development (USAID), le nombre serait le même, soit environ un quart de million d'enfants restavec cédés à des familles de placement, forcés de travailler en permanence loin de leurs familles d'origine. Considérant l'influence des acteurs protestants dans le système de domination postcoloniale et l'autorité morale dont ils revendiquent pour éveiller la conscience morale contre le mal dans la société, cet article envisage de capter et de déceler la position de ces acteurs religieux sur la question de la servitude domestique du système restavec. Il entend, par-là, mettre en lumière les rapports du protestantisme haïtien avec l'esclavagisme contemporain à partir des recherches empiriques et archivistiques susceptibles de saisir les comportements des autorités protestantes envers cette forme traditionnelle d'asservissement enfantin persistant dans la société haïtienne.

1. Problématique de la servitude enfantine du système restavec

Les études ethnographiques sur la catégorie sociale des petits travailleurs restavec laissent dessiner un portrait troublant et accablant de ces enfants domestiques, contraints de travailler en permanence dans des conditions déshumanisantes et démoralisantes (Wagner, 2008 ; Lubin, 2002 ; Cadet, 2002). Pendant toutes les 52 semaines de l'année civile, ces enfants restavec restent fixés à des tâches obligatoires, donc à des travaux forcés sans salaire ni repos ni congé ni possibilité d'aller à l'école ni liberté de revoir leur famille d'origine. Forcés d'exécuter de multiples tâches (domestiques ou non) sous la domination directe de leurs maîtres, ils travaillent dans des conditions traumatisantes extrêmes au profit de ces nouveaux maîtres qui disposent de leur personne et du fruit de leur travail gratuit (usufruit), en exerçant sur les victimes asservies les attributs du droit de propriété et les abus de pouvoir. Privés de leurs droits et de leurs libertés, ces enfants restavec sont traités comme des choses, des marchandises, des propriétés ou des objets sans valeur. Venus de loin de l'univers rural haïtien, ils sont considérés comme étrangers captifs qui, loin d'être bienvenus et appréciés pour les multiples services fournis gratuitement, sont maltraités, torturés, opprimés et exploités à outrance par les parents-fils-maitres des familles de placement. Donc, ils sont victimes de traitements inhumains, de tortures, d'oppressions, de violences physiques et psychologiques de toutes sortes. Ils sont moralement déprimés avec leur visage marqué d'isolement, de tristesse et de chagrin, physiquement blessés et cicatrisés, visiblement maigris, mal entretenus, mal traités, mal coiffés, mal vêtus, mal logés, mal soignés, mal nourris, finalement abandonnés dans une situation de misère et de souffrance en permanence. Dans son rapport d'expert, OIT (2004) identifie et classe cette pratique déshumanisante parmi les pires formes de travail des enfants. Les examens psychologiques sur des enfants restavec rescapés révèlent des états dépressifs, des troubles physiques et psychologiques, des troubles du sommeil et de l'alimentation, un sentiment d'aliénation

et de repli sur soi par absence d'affection, une peur et une anxiété chroniques. Selon un rapport de l'UNICEF (1997), 80 % de ces enfants domestiques souffrent de maladies de maux de tête ou d'estomac provoquées par les traumatismes émotionnels et les multiples tâches pénibles à leur charge. Les domestiques souffraient tous de maux consécutifs à leur travail physique difficile, révèle une enquête de Rollins (1990). Et, souligne l'auteure, ces domestiques n'oublient jamais les abus de pouvoir de leurs employeurs.

Dans l'ensemble, il s'agit d'une situation problématique troublante et préoccupante poussant à questionner les comportements des autorités morales locales, particulièrement les comportements des autorités du protestantisme haïtien envers la servitude enfantine du système restavec, considérant l'autorité morale dont elles se réclament pour éveiller la conscience morale et agir de manière responsable contre le mal dans la société. Comment les autorités morales du protestantisme, en tant qu'acteurs influents du système de domination postcoloniale, envisagent-elles dans leurs comportements la tradition de la servitude enfantine du système restavec en Haïti ? C'est autour de ce problème fondamental que gravite notre recherche visant à déceler la position de ces autorités religieuses sur la question de la servitude domestique du système restavec. Déjà, le contexte postcolonial mitigé entre l'abolitionnisme et l'esclavagisme laisse présager une position ambivalente des autorités protestantes opposant celles qui désapprouvent la pratique de la servitude domestique du système restavec et celles qui s'attachent continuellement à la tradition du restavec, en profitant de la rentabilité du travail domestique gratuit des enfants restavec.

2. Théorie de la rentabilité du travail domestique gratuit

La théorie de la rentabilité du travail domestique repose ici sur l'optimisation économique et la rentabilisation empirique des tâches domestiques non rémunérées par les ménages traditionnels, en facilitant la reproduction gratuite de la force de travail domestique (Segalen, 1993 ; Wallerstein, 1981). Souscrite à des perspectives économiques et sociologiques des courants féministes et marxistes, cette approche théorique valorise des démarches analogiques comparant les travaux ménagers salariés sur le marché formel (hôtels, restaurants, maisons des aînés) pour mieux apprécier la rentabilité du travail domestique non payé (Bawin-Legros, 1996 ; Boutang, 1998). Considérant l'absence de données comptables publiques pour ce travail domestique gratuit, Segalen (1993) estime en milliards de dollars la grande valeur des services gratuits fournis au quotidien par les domestiques, s'il fallait obtenir ces mêmes services dans les mêmes conditions (nombre d'heures de travail et multiplicité de tâches) sur le marché domestique formel. En effet, demeure rentable et considérable tout ce que rapporte le travail gratuit des enfants domestiques comme valeur ajoutée à l'enrichissement du patrimoine familial et de l'économie domestique des familles de placement (Bawin-Legros, 1996 ; Segalen, 1993). Ces familles de placement désignent des unités d'exploitation, de production et de consommation (Lacourse, 2010 ; Mintz, 1981) où sont surexploitées les forces de travail des enfants domestiques. Dans ce système esclavagiste postcolonial, les familles d'origine remplissent une fonction de reproduction de main-d'œuvre restavec ; les familles de placement remplissent une fonction d'exploitation de cette main-d'œuvre domestique gratuite. Une fois cédés ou recrutés, les enfants restavec sont fixés au travail forcé en permanence, en répondant à la demande du marché de main-d'œuvre domestique (Clouet, 2013). Étymologiquement deux mots dérivés du français

(« reste avec ») donc tirés de l'ancien rapport esclavagiste colonial, les restavecs sont des personnes qui restent avec d'autres personnes et qui vivent dans des « conditions de non personne » (Goffman, 1973). Il s'agit donc de personnes qui appartiennent à d'autres personnes (parents-fils-maîtres). Dans ces rapports serviles contemporains, les autres personnes possédantes (parents-fils-maîtres) s'approprient ces personnes dépendantes (enfants domestiques) et le fruit de leur travail (usufruit). En effet, les parents-fils-maitres des familles de placement profitent de la main-d'œuvre domestique gratuite des enfants restavecs pour accumuler, pendant plusieurs années, d'énormes « économies de salaires » (services non payés fournis par les restavecs) et d'importantes « économies de dépenses » (dépenses non effectuées pour les enfants domestiques, leur éducation, leur santé, leur entretien adéquat, etc.), en gagnant plus, en épargnant plus.

Pour que les familles de placement accumulent plus, les petits travailleurs domestiques du système restavec doivent travailler plus, encore plus, toujours plus. Donc, ils ne doivent jamais cesser de travailler. Ils travaillent au quotidien, sans repos ni congé ni salaire. Ils sont fixés en permanence à un travail forcé, corrélé avec la servilité inhumaine, la pénibilité physique, la multiplicité des tâches difficiles assignées, la dangerosité des travaux pluriels imposés et la dureté des activités manuelles exigées. Exécutant les multiples tâches imposées sous le contrôle rigide direct et le regard cruel des maitres impitoyables, les victimes subissent les effets permanents du trauma, du stress et de la peur (UNICEF, 1997 ; Rollins, 1990), mitigeant par moment cette notion d'efficacité attendue et de rapidité exigée par leurs propriétaires. Trop souvent battus, trop maltraités, trop fatigués, trop épuisés, trop isolés, trop stressés, « ces pauvres travailleurs domestiques sont plus lents au travail » (OIT, 2004, p. 12), donc plus ou moins efficaces quant aux attentes de leurs maitres. Malgré l'avènement industriel du machinisme moderne et le développement du marché électroménager de consommation, la servilité inhumaine, la pénibilité physique et la dureté des tâches domestiques manuelles, insalubres et dangereuses n'ont pas disparu dans la société haïtienne. L'irruption du machinisme moderne ne conduit pas à un profond changement dans les rapports sociaux domestiques contemporains, conservant certaines conditions de travail manuel dur avec des formes traditionnelles de pénibilité physique (Grenouilleau, 1996 ; Gollac et al., 2014).

Par ailleurs, les études des rapports entre servilité-pénibilité et efficacité-rentabilité au travail montrent que le travail servile non-libre est moins efficace que le travail flexible libre (Morse, 1981 ; Wallerstein, 1981). Elles révèlent que : plus le travail est flexible et le travailleur autonome, plus la gamme des façons de faire est large, plus la production est allégée, plus le travail est efficace (Stroobants, 2010 ; Gollac et al., 2014). À l'inverse, plus le travail est pénible et le travailleur privé d'autonomie et de liberté, plus la gamme des façons de faire est mince, moins la production est allégée, moins le travail est efficace. Mais, les nouveaux maitres des familles de placement optent pour un travail restavec manuel pénible servile donc non-libre. Attachés à la tradition du travail domestique servile, ces maitres choisissent d'être esclaves d'une vieille culture esclavagiste, démodée tant au regard du contexte du machinisme moderne plus productif qu'au regard du contexte du travail libre plus efficace. En revanche, ils songent intuitivement à compenser l'efficacité par l'efficience du travail restavec gratuit. L'efficience désigne le rapport entre les services livrés et les ressources utilisées (niveau d'atteinte des objectifs à un coût moindre), tandis que l'efficacité indique le rapport entre les résultats obtenus et les objectifs fixés (Olson, 1978).

Dans son analyse, Wallerstein (1981) écrit que l'esclavage est une activité rentable, tout en reconnaissant de manière nuancée que le travail non-libre est moins efficace, moins rentable que le travail libre. Dans leur rationalité, les nouveaux maîtres considèrent de préférence l'efficacité du travail restavec non libre, c'est-à-dire tout ce dont ils tirent profit à très long terme. Comme niveau d'atteinte des objectifs à un coût moindre, l'efficacité est ici déterminée par le moindre investissement consenti pour obtenir les services gratuits des petits travailleurs restavec (coût insignifiant pour la reproduction de leur force de travail avec des restes de nourriture, de vêtements usagers et de morceaux de linges sales servant de lit pour les victimes à un coin dans la cuisine ou dans la dépendance faite pour domestiques). Associée à la rentabilité du travail restavec servile, cette efficacité se mesure à l'ensemble des travaux gratuits effectués par ces domestiques pour les parents-fils-maîtres des familles de placement sur une longue période indéterminée. Pendant cette longue période de servitude indéterminée, les gains cumulés (économies de salaires et de dépenses) par ces familles de placement leur permettent d'accumuler plus, d'épargner plus, d'économiser plus.

3. Méthodologie de recherche empirique et archivistique

Dès l'introduction, a été annoncé l'agencement de la recherche empirique avec celle en archivistique permettant de documenter la tradition du restavec et la position des autorités du protestantisme envers cette vieille tradition. Cet agencement stratégique consiste en : 1) un tri d'inventaire de pièces d'archives (archives judiciaires, archives numérisées) sur des cas scandaleux d'enfants restavec asservis par des chefs protestants (pasteurs), considérant l'importance et la fonction des archives dans le processus de production des connaissances (Toppé, 2015 ; Cornu et al., 2014) ; 2) une enquête menée, par l'usage de l'outil d'entretien semi-directif, auprès de 30 pasteurs informateurs, au cours des mois de septembre-octobre 2023. Associé à une recherche à la fois participative et qualitative (Savoie-Zajc, 2016 ; Imbert, 2010), ce dernier outil méthodologique sciemment exploité nous permet de collecter, d'analyser et de documenter des données empiriques pertinentes et récentes sur la tradition du restavec. Il s'agit d'une enquête empirique dont certaines révélations et informations partagées par nos informateurs, à partir des expériences vécues et des connaissances reçues, se révèlent plus troublantes et plus préoccupantes que d'autres.

Les 30 participants à l'enquête ont été sélectionnés suivant des critères éthiques et identitaires préétablis incluant : 1) statut d'autorité protestante à examiner les comportements envers la tradition du restavec ; 2) expérience de vie dans le milieu local haïtien ; 3) connaissance existante sur la tradition du restavec. De prime abord, la considération de l'identité et de la trajectoire des acteurs informateurs du protestantisme nous fait souligner chez eux une combinaison d'activités religieuses avec d'autres activités professionnelles ; ce qui est en cohérence avec notre conception de la notion d'intellectuel (religieux ou non), étayée par l'argumentation de Becker (1960) soutenant que l'intellectuel se trouvant devant divers parcours possibles est libre de s'engager dans des trajectoires d'activités combinées, qu'elles soient fort différentes ou diamétralement opposées.

4. Résultats de l'enquête : révélations sur la servitude noire du système restavec

Les premières données informationnelles relatives à l'identité et à la trajectoire des informateurs corroborent la réalité dynamique des rapports d'enchevêtrement des autorités religieuses avec les autorités politiques. En plus d'être pasteurs, certains informateurs sont aussi des éducateurs ou des professionnels en éducation (professeur, censeur, inspecteur, directeur d'école); d'autres s'engagent activement dans la politique ou occupent des fonctions politiques (ancien maire, ancien délégué, coordonnateur politique régional, trésorier, secrétaire de parti politique, etc.). À la question de savoir s'ils se souviennent concrètement – comme acteurs, observateurs ou témoins – des cas d'enfants domestiques du passé au présent, nos informateurs répondent chacun avoir déjà connu ou observé au moins un cas d'enfant domestique soit dans leur propre environnement familial, soit dans l'environnement familial voisin ou dans un autre milieu familial lointain. Donc, les 30 répondants vivant en Haïti et dans la diaspora haïtienne disent tous se souvenir (100 %) d'avoir connu ou observé, du passé au présent, des cas d'enfants restavec chez des familles haïtiennes. Ainsi, nous informent-ils, certains de ces enfants restent avec certains d'entre eux ou restent avec d'autres acteurs protestants (pasteurs); d'autres sont observés chez d'autres acteurs catholiques (prêtres), chez d'autres acteurs vaudouisants (prêtres) ou chez d'autres acteurs sociaux, d'autres familles de placement. En effet, à partir de leur expérience ou de leur observation dans le milieu haïtien, ils partagent [avec nous] des connaissances empiriques sur le phénomène du restavec, en faisant allusion à des cas concrets d'enfants domestiques connus dans leur milieu familial respectif ou observés ailleurs dans d'autres milieux familiaux voisins et lointains en Haïti.

Quant à la question spécifique de connaître leur position sur la tradition du restavec en Haïti, les autorités protestantes ayant pris part à la recherche expriment à l'unanimité une position verbale contre la pratique du restavec, en soutenant que la prise de position sur des questions de société et la dénonciation du mal font partie intégrante des fonctions ecclésiastiques. Cependant, lorsque nous cherchons à connaître si, déjà, ces responsables religieux expriment une telle position publiquement soit lors des sermons religieux ou lors des discours publics de manière à déduire s'ils gardent le silence sur la pratique du restavec, ressort en général une sorte de discordance dans les réponses fournies. Dans leur grande majorité, 23 informateurs (pasteurs), soit plus de 76 %, disent se souvenir d'avoir orienté leur discours moral public sur l'amour pour Dieu et pour le prochain, sur la liberté et la justice, sur les droits humains et la dignité de la personne humaine en général, mais non spécifiquement sur le restavec (Fig. 1).

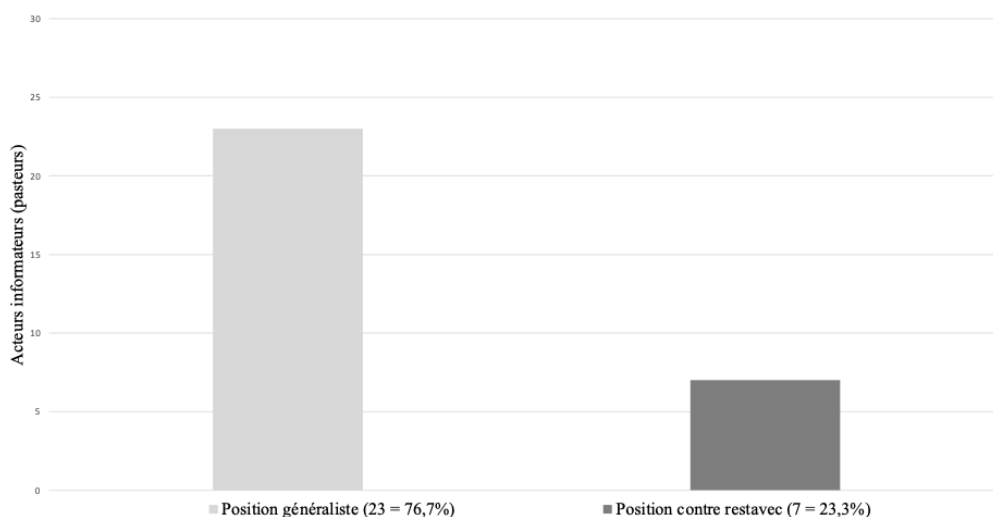


Fig. 1. Position des acteurs informateurs sur la question du restavec

Sur l'ensemble des 30 dirigeants protestants participant à la recherche, seulement 7 d'entre eux, soit 23,3 %, racontent avoir exprimé, dans leur discours moral et leur agir responsable, une position publique contre la pratique du restavec (informateurs 2, 10, 11, 14, 17, 24, 28). La position de cette minorité d'acteurs sociaux moraux locaux contre la pratique du restavec paraît relativement insignifiante, d'une part, par rapport à l'ampleur de ce phénomène sociétal en Haïti ; d'autre part, quant au silence de la grande majorité (76,7%) dont le discours moral est orienté non vers la pratique déshumanisante du restavec, mais par une position généraliste vers les valeurs d'amour ou de justice, de paix ou de liberté en Christ, de droits humains ou de dignité de la personne humaine en général.

S'agissant de la question aussi sensible que pertinente de savoir si certains chefs charismatiques sont aussi des chefs patriarcaux traditionnels ayant sous leur domination directe des domestiques (majeurs ou mineurs), les réponses obtenues sont assez nuancées. En général, les informateurs du protestantisme pensent qu'il est normal ou acceptable pour des chefs religieux combinant des occupations ministérielles et professionnelles d'avoir en aide de service des travailleurs domestiques à la maison. Ces acteurs religieux justifient leur position et leur choix à la lumière des références bibliques relatives aux services domestiques, aussi aux obligations pour les maîtres de réserver des traitements humainement dignes et des conditions de travail acceptables à ces personnes-ressources domestiques utiles (respect, repos, encouragement, nourriture, salaire), du moins en interprétant à l'appui des textes bibliques traitant des rapports et des services domestiques (Tite 2 ; Éphésiens 6 ; Colossiens 3 ; Lettre de Paul à Philémon). Cette notion d'acceptabilité renvoie à celle d'irrépréhensibilité de la pratique de la servitude domestique en Haïti, devenue donc une tradition non condamnable globalement.

Sur l'ensemble des 30 pasteurs interviewés, seulement une minorité de 10 d'entre eux, soit 33,3 % (un tiers), disent n'avoir jamais eu chez eux des domestiques au travail à la maison (informateurs 3, 4, 6, 8, 9, 11, 13, 19, 24, 26). Donc, 66,7 % (deux tiers) des acteurs informateurs disent avoir chez eux, du passé au présent, des personnes-ressources domestiques majeures ou mineures dont 14 des chefs religieux questionnés (46,7 %) avouent avoir bénéficié des services domestiques des personnes-ressources enfantines (Fig. 2).

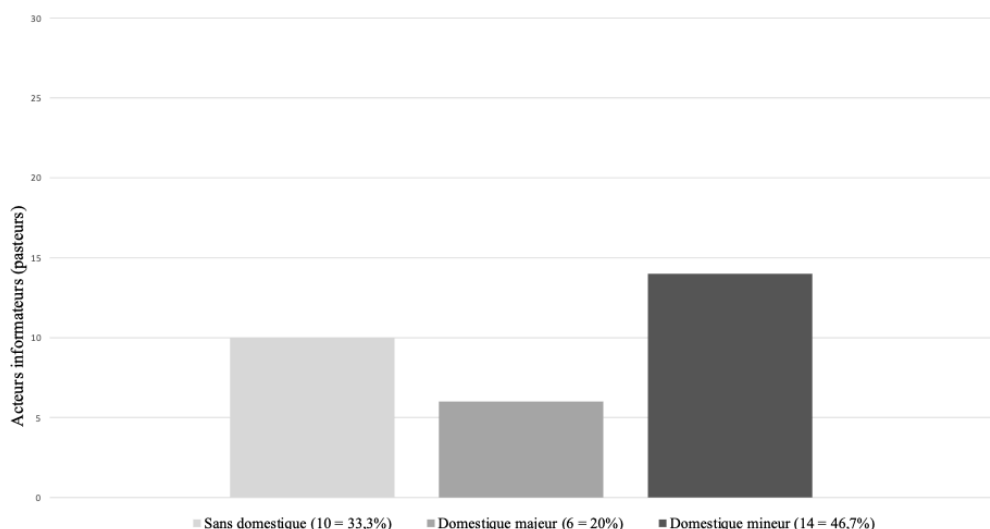


Fig. 2. Acteurs informateurs (pasteurs) ayant sous leur domination des domestiques

En rappel, sur les 30 chefs protestants ayant pris part à l'entretien, seulement 10 d'entre eux, soit 33,3 % (un tiers), expliquent n'avoir jamais eu de domestiques ni majeurs ni mineurs chez eux. Il y a 6 des responsables religieux interviewés, soit 20 %, qui racontent avoir bénéficié des services non gratuits des personnes-ressources domestiques majeures (informateurs 2, 10, 12, 28, 29, 30). Notre analyse ne concerne pas spécifiquement cette catégorie de travailleurs domestiques majeurs, aussi classée au bas niveau de l'échelle sociale haïtienne. Cependant, en précisant si la personne-ressource domestique en service est majeure ou mineure, l'informateur nous permet, d'une part, de comprendre davantage la dynamique des rapports domestiques contemporains sous un angle plus large ; il nous aide, d'autre part, à éviter des biais cognitifs (erreurs logiques) dans le traitement des informations relatives à la catégorie des travailleurs domestiques mineurs sur laquelle se concentre la présente étude.

Sur la question précise relative aux enfants restavec, 14 des chefs religieux questionnés, soit 46,7 %, avouent avoir bénéficié du passé au présent des services domestiques des personnes-ressources mineures (informateurs 1, 5, 7, 14, 15, 16, 17, 18, 20, 21, 22, 23, 25, 27). Ces derniers groupes d'acteurs ayant des enfants qui restent avec eux ou qui restent chez eux justifient de telles pratiques traditionnelles dans le cadre global des familles élargies avec d'autres enfants qu'ils disent avoir dignement bien traité et aidé aussi à aller à l'école, tout en étant chez eux, tout en restant avec eux. Dans leurs réponses nuancées, nous tenons quand même à rappeler les propos pertinents des informateurs 7 et 21 qui partagent l'idée idéale que « si quelqu'un souhaite vraiment aider un enfant, alors qu'il l'aide chez ses parents ». Paradoxalement, ces mêmes informateurs figurent parmi les groupes d'acteurs moraux et religieux ayant aussi des enfants qui restent avec eux ou qui restent chez eux. De ce paradoxe, ressort de plus une discordance entre un discours moral favorable à aider les enfants vulnérables chez leurs parents biologiques et un agir traditionnel fort stimulant, consciemment ou inconsciemment, la pratique du restavec dans la société haïtienne.

Il importe de rappeler qu'il s'agit ici de pourcentages de répondants protestants avouant avoir chez eux des domestiques du passé au présent (temps contemporain), mais non au [seul] présent au moment de l'enquête (2023). Donc, il s'agit de données explicatives pertinentes à l'analyse des rapports contemporains des autorités morales et religieuses avec la tradition

de la servitude domestique certes, mais pas assez significatives ni assez représentatives pour déterminer le nombre total et la proportion d'acteurs du protestantisme ayant chez eux des domestiques au présent (2023). D'ailleurs, certains des acteurs-pasteurs informateurs désignés de la diaspora haïtienne vivent depuis plusieurs années en Amérique du Nord (Canada, USA) où ils n'ont plus chez eux de serviteurs domestiques, comme par le passé, sous leur domination. De plus, notre recherche empirique, dans ses limites, ne vise pas à déterminer par un recensement général en nombre et en pourcentage l'ensemble des acteurs religieux ayant chez eux des serviteurs domestiques à leur service au présent. En rappel, elle priorise une analyse qualitative permettant d'établir en toute objectivité les rapports historiques des autorités morales et religieuses avec l'esclavagisme du passé au présent, leurs rapports contemporains avec la tradition du restavec en Haïti en particulier. Ces rapports sont heuristiquement et objectivement établis à l'aide de nos recherches empiriques et archivistiques attestant des enfants restavecés fixés au travail servile obligatoire sous la domination directe de leurs maîtres dont certains enfants domestiques sous la domination directe des dirigeants du protestantisme ; d'autres enfants restavecés ailleurs sous la domination directe des chefs du catholicisme et du vaudou.

4.1. Examen empirique des rapports traditionnels du protestantisme avec le restavec

Les données informationnelles expérientielles issues de nos recherches empiriques combinées avec celles issues de nos recherches archivistiques établissent les rapports historiques des autorités morales et religieuses du protestantisme avec l'esclavagisme contemporain, du moins avec la tradition de la servitude domestique du système restavec. En rappel, elles proviennent des autorités morales et religieuses haïtiennes ayant pris part au dialogue, partageant [avec nous] leur expérience et leur connaissance, leur opinion et leur compréhension, leur conception et leur position sur cette question de la servitude domestique du système restavec. Elles témoignent donc de l'ampleur de la tradition de la servitude domestique dans la société haïtienne contemporaine.

Revenons sur certaines révélations troublantes avec des détails importants et pertinents en lien avec la catégorie de serviteurs domestiques mineurs qui nous préoccupe et surtout les comportements des autorités morales et religieuses locales envers ces petits travailleurs asservis du système restavec. Rappelons-le, sur l'ensemble des 30 chefs religieux du protestantisme ayant pris part à l'entretien, il y en a 14 (46,7 %) avouant avoir bénéficié, du passé au présent, des services domestiques des personnes-ressources enfantines (informateurs 1, 5, 7, 14, 15, 16, 17, 18, 20, 21, 22, 23, 25, 27). Ici, sont triés et retranscrits les témoignages, parmi les plus pertinents enregistrés, de ces derniers groupes d'acteurs protestants déclarant avoir bénéficié des services gratuits des personnes-ressources domestiques mineures, en réponse à la série de questions spécifiques suivantes :

Dans vos occupations professionnelles et ministérielles, avez-vous eu au moins une servante ou un serviteur domestique chez vous ? Si oui, majeur ou mineur ?

Parmi les dirigeants protestants bénéficiant des services gratuits des personnes-ressources domestiques mineures, l'acteur informateur 15 se souvient d'avoir huit (8) enfants domes-

tiques qui passent chez lui, et le pasteur informateur 25 compte aussi la même quantité d'enfants (8) qui restent avec lui du passé au présent, soit les plus grands nombres d'enfants restavec individuellement déclarés lors des entretiens. À noter que ces enfants domestiques (16 au total), précisent les deux derniers répondants, ne restent pas tous ensemble au même moment chez eux ; mais, ils se succèdent les uns après les autres. Lorsque, par exemple, un enfant restavec est renvoyé pour une cause quelconque, il est remplacé par un autre enfant cédé.

De son côté, sans avancer des chiffres précis, l'informateur 22 déclare avoir, du passé au présent, beaucoup d'enfants qui restent chez lui et qui ne sont pas ses propres enfants biologiques. Quant à l'informateur 5, il explique avoir, au passé, 3 enfants qui restent avec lui, mais bien traités et accompagnés, ajoute-t-il, jusqu'à la fin de leurs études secondaires, jusqu'à leur maturité. Pour sa part, l'informateur 1 raconte avoir, au présent, une fille de 15 ans qui reste avec lui. Elle reste chez lui depuis 4 ans, soit depuis l'âge de 11 ans. Elle est actuellement en classe de 9e AF, dit-il. Ainsi, conclut-il, elle n'est pas payée (en espèce, en salaire) pour les services rendus, mais elle bénéficie des récompenses en nature (éducation, nourriture, vêtements, bons traitements). À cet égard, d'autres acteurs informateurs comme lui ont même pensé qu'ils paient beaucoup plus pour les services domestiques obtenus (informateurs 5 et 18).

À leur tour, les informateurs 7, 14, 16, 17, 18, 20, 21 et 27 expliquent les rapports domestiques entretenus dans le cadre des familles élargies avec d'autres enfants à charge qui, du passé au présent, restent chez eux et qui, à leur avis, sont dignement et humainement bien traités à la maison et accompagnés à l'école. Dans ce dernier groupe de répondants protestants, l'exemple considéré et rapporté est celui de l'informateur 27 partageant [avec nous] ce bref récit :

J'ai une fille qui reste chez moi depuis 3 ans. Elle est âgée maintenant de 17 ans. Elle est en 3e secondaire. Elle est tellement bien traitée qu'elle me considère comme son papa. Lorsque je lui ai demandé d'aller voir ses parents (biologiques), elle me dit : mais, tu es mon papa !

Ce dernier portrait nous fait identifier, parmi la catégorie des enfants placés chez des familles de placement, une sous-catégorie d'enfants cédés mais bien traités par leurs maitres, puis une autre sous-catégorie d'enfants cédés pourtant maltraités par leurs propriétaires, à l'instar d'autres cas archivés d'enfants restavec, présentés après, maltraités par leurs maitres qui sont des chefs religieux (pasteurs). Dans les différents cas de figure en présence, qu'ils soient des cas bien traités ou maltraités, il s'agit d'enfants qui restent avec ou qui restent chez des familles de placement qui ne partagent pas avec eux des liens biologiques de parenté ni des liens juridico-sociologiques d'adoption (Lacourse 2010).

Par ailleurs, les pasteurs informateurs racontent non seulement des récits en lien avec les rapports domestiques entretenus dans leur environnement familial respectif, mais ils rapportent aussi des faits liés aux rapports restavec observés ailleurs dans d'autres environnements familiaux voisins ou lointains. Mettant en lumière les comportements des acteurs sociaux et moraux locaux envers le restavec, ces faits observés sont aussi partagés par nos informateurs répondant aux questions spécifiques suivantes :

Connaissez-vous des leaders religieux en Haïti qui ont chez eux des domestiques ? Que vous en souvenez-vous concrètement, comme témoin ou observateur ?

Les informateurs 4, 6, 8 et 24 disent n'avoir jamais eu chez eux des enfants restavec. Cependant, informent-ils, lorsqu'ils étaient petits, ils grandissaient dans des environnements familiaux élargis avec d'autres enfants où certains étaient des domestiques maltraités. Dans ce groupe de répondants, l'informateur 4 raconte qu'il était lui-même un restavec. Comme ancien restavec, laisse-t-il entendre et comprendre, il ne saurait jamais garder un enfant dans le restavec. Les informateurs 8 et 24 partagent des récits similaires quant à l'environnement familial dans lequel ils ont grandi respectivement dont l'un (informateur 8) dit se souvenir qu'il y avait chez sa maman (dame missionnaire) six enfants restavec habituellement battus et maltraités par celle-ci. Élevés dans des familles protestantes, racontent-ils, leurs parents étaient très cruels à l'égard des enfants restavec avec qui ils ont grandi ; ce qui les rendaient inconfortables, disent-ils, puisqu'ils étaient des enfants comme eux et avec qui ils avaient parfois l'occasion de jouer ensemble.

De son côté, l'informateur 10 raconte :

Je connais plusieurs cas courants dont le cas d'un enfant restavec en 2022 qui, affamé, se sert d'une nourriture non autorisée par son maître qui est un pasteur. Le pasteur l'a battu, l'a brûlé sur les yeux et les mains. Le cas était si scandaleux que la justice, sous insistance des organisations locales des droits humains, a procédé à l'arrestation du pasteur ayant passé une semaine en prison. J'étais partie prenante dans la poursuite judiciaire du pasteur. Mais, je voulais 3 jours de prison pour lui, mais on l'a fait passer une semaine en prison [dit-il d'un ton ironique en souriant pour les jours supplémentaires que le pasteur passe en prison].

En tant que superintendant ayant sous son leadership plusieurs églises locales l'obligeant à séjourner dans plusieurs localités voisines et lointaines, l'informateur 14 dit qu'il observe plusieurs cas d'enfants restavec respectivement chez des leaders protestants, vaudouisants et catholiques. Ici, sont retranscrits deux des cas d'enfants domestiques qu'il a observés chez des acteurs protestants, avant de revenir plus loin sur des cas observés chez des prêtres vaudouisants et catholiques :

Je connais une jeune fille domestique chez un diacre aux Gonaïves depuis plusieurs années. J'avais pris en charge son éducation lors de mon passage habituel aux Gonaïves [département de l'Artibonite]. Elle allait à l'école en après-midi. Il y a un autre cas plus récent, celui d'une fillette domestique souvent maltraitée par une religieuse de mon église. Un jour, j'ai pris la décision de la sanctionner pour qu'elle ne participe pas à des activités de l'église (Sainte Cène), en l'alertant sur les conséquences de ses actes de maltraitance de la fillette en domesticité chez elle.

L'informateur 28 partage une expérience similaire à celle de l'informateur 14 quant à l'identité de maîtresse religieuse, également fidèle de son église, maltraitant un enfant en domesticité chez elle :

Dans mon voisinage, il y avait un enfant restavec, souvent battu, maltraité, frappé au visage par une dame, fidèle de mon église. Un jour, pendant qu'elle maltraite l'enfant, je lui ai parlé d'un ton ferme, en présence de la victime, afin qu'elle cesse de maltraiter l'enfant. Après mon intervention, j'observe pendant un certain temps qu'elle cesse de maltraiter l'enfant qui, finalement, quitte la maison de la dame.

Enfin, une dernière observation empirique partagée puis retranscrite est celle de l'informateur 2, observateur et témoin oculaire du cas scandaleux de l'enfant restavec gravement battu et maltraité par un pasteur poursuivi en justice en 2020 [cas archivé et rapporté par nous, Fig. 3 et 4].

Un jour, cet enfant tentait de s'enfuir ; il allait se cacher [marronage]. Le pasteur l'a retrouvé dans une église locale et a commencé par le maltraiter à l'intérieur même de l'église, le frappant dans le mur. Cela étant, il liait les mains de l'enfant avec une corde pour retourner chez lui avec la victime. Après cela, je me suis rendu chez le pasteur pour lui parler du mal qu'il a fait et lui demander de laisser l'enfant aller retrouver ses parents. Il m'a dit qu'il était même prêt à « couper sa tête » à cause de son marronage. « C'est terrible ; c'est démoniaque », conclut l'informateur 2.

Dans les archives judiciaires et médiatiques suivantes (Fig. 3 et 5), sont présentés le portrait physique cicatrisé de la victime martyrisée et l'extrait des archives du greffe du tribunal de paix local traitant de cette affaire scandaleuse dont parle l'informateur 2. Cela témoigne donc de la transférabilité et de la concordance des données issues de nos recherches empiriques avec celles en provenance de nos recherches en archivistique.

S'agissant des données aussi récentes que troublantes issues de nos recherches archivistiques, nous présentons, dans les trois figures suivantes (Fig. 3, 4 et 5), des pièces d'archives judiciaires et médiatiques relatives à l'implication d'autres pasteurs dans l'asservissement enfantin du système restavec et surtout dans la maltraitance des enfants domestiques placés directement sous leur autorité hiérarchique de domination. Loin d'envisager la tradition du restavec comme pratique condamnable, ces pasteurs-maitres contribuent à la perpétuation de cette tradition de la servitude enfantine par leur fonction d'autorité patriarcale traditionnelle ayant sous leur domination directe des restavec.



Source : Anonyme, 2 décembre 2020

© Photo de tête cicatrisée de la victime



Source : Anonyme, 2 décembre 2020

© Photo de dos cicatrisé de la victime

Fig. 3. Portrait physique cicatrisé d'un garçon restavec martyrisé par un pasteur, 2020

Ayant connu et observé le cas de cet enfant restavec martyrisé, l'informateur 2 qui nous parle de ce cas nous confirme qu'il s'agit bien de la photo de la victime.² À bien regarder les cicatrices visibles voire indélébiles sur la peau de la victime, nous comprenons mieux lorsqu'il dit précédemment que « c'est terrible ; c'est démoniaque », pour qualifier le comportement agresseur du pasteur oppresseur de caractère sévère maltraitant impitoyablement et terriblement son petit serviteur domestique. Si à l'époque coloniale la situation des enfants esclaves nègres était pénible, nous doutons fort que la situation de cet enfant restavec nègre cruellement supplicié soit moins pénible en 2020, y compris celle d'autres enfants restavec comme la situation autant terrible de la fille domestique, présentée après, martyrisée par un autre pasteur.

À part le portrait physique cicatrisé de cette victime, nous trouvons à partir de nos recherches en archivistique l'extrait du greffe du tribunal [local] relatif à cette affaire scandaleuse de servitude enfantine contemporaine en Haïti (Fig. 4).

²Par respect du principe éthique de confidentialité, nous gardons l'anonymat de notre source partageant avec nous les photos de la victime et du pasteur oppresseur. Aussi, est hachurée l'image d'un témoin à côté de la victime.



Extrait des archives du Greffe du tribunal de paix [local], délivré [à qui de droit] le 10/06/2023.

16/12/2020 : début d'une poursuite judiciaire contre le sieur [pasteur], après la flagrance de la maltraitance contre l'enfant [restavec].

27/04/2021 : arrestation et libération du pasteur propriétaire, à la même date, après une « pétition » de la « force vive » locale.

Fig. 4. Extrait d'archives judiciaires d'un garçon restavec maltraité par un pasteur, 2020

Cette figure est constituée de trois pièces d'archives judiciaires collectées :

La première pièce portant la date du 16/12/2020 (première colonne encadrée en rouge), soit la date du début d'une poursuite judiciaire contre le pasteur [P] pour voies de fait (dernière colonne encadrée en rouge) au préjudice de l'enfant domestique [E] (noms de la victime et du pasteur hachurés à la deuxième ligne manuscrite).

La deuxième pièce datant du 27/04/2021, date à laquelle le pasteur a été écroué puis libéré vite, à la suite d'une pétition de la force vive de la communauté et un désistement des représentants des droits de l'homme (pièce 2 : dernière colonne encadrée en rouge).

La dernière pièce (à gauche) portant la date du 10/06/2023, date de livraison de l'extrait des minutes du greffe du tribunal de paix [local] certifiant et attestant que :

Le nommé [...], pasteur, demeurant et domicilié à ladite ville a été arrêté pour de châti-
ments corporels au préjudice de l'enfant [...], mineur demeurant et domicilié avec lui, fait
prévu et puni selon le vœu du décret de loi du 10 septembre 2001.³

En rappel, le 16 décembre 2020, a été lancé un mandat pour amener le pasteur par devant le tribunal compétent local [département de l'Ouest]. Le 27 avril 2021, soit plus de 4 mois après, il a été amené puis détenu en prison pour voies de fait et châtiments corporels au préjudice de l'enfant qui reste chez lui ou mieux qui reste avec lui. Mais, il a été vite relâché par le tribunal, relit-on, après « une pétition [de] la force vive de la communauté et un désistement [du secteur promoteur des] droits de l'homme ». La pétition de cette force vive de la communauté nous rappelle une chose triste et mémorable, celle du déni de justice et de solidarité à l'égard des enfants victimes du système restavec. À notre connaissance, aucune pétition n'a

³Par respect du principe éthique de confidentialité, nous gardons l'anonymat quant à l'identité du pasteur et de la victime en hachurant leur nom et prénom dans le présent extrait du greffe du tribunal local (pièce 3). Aussi, sont hachurés les autres noms enregistrés dans le cahier de registre du tribunal (pièces 1 et 2). Sont retranscrits seuls les noms des personnes décédées des temps coloniaux, identifiées dans les archives et les documents historiques.

jamais été recensée jusque-là en faveur des victimes du système restavec, oubliées sous le joug de la servitude contemporaine.

Social : un pasteur arrêté pour avoir maltraité une adolescente

Justice, Social 29 novembre 2020 Laika Media 441 Vues 0 commentaires



Haïti-Société: Un pasteur arrêté pour avoir maltraité une adolescente en domesticité chez lui

novembre 29, 2020 Société



Fig. 5. Dossier d'archives médiatiques d'une fille restavec maltraitée par un pasteur, 2020
Source : Haïti 24 (29 novembre 2020). <https://haiti24.net/social-un-pasteur-arrete-pour-avoir-maltraite-une-adolescente/>

Source : Vant Bèf Info (29 novembre 2020). <https://vantbefinfo.com/haïti-societe-un-pasteur-arrete-pour-avoir-maltraite-une-adolescente-en-domesticite-chez-lui/>

Les archives médiatiques et médiatisées conservent des traces et des cicatrices de la maltraitance d'un autre cas d'enfant restavec martyrisé par un autre pasteur. Selon les informations publiées par des médias locaux, « la fillette de 15 ans a été sévèrement battue. Sur son bras, son dos, des bleus sont remarqués. [Elle] est placée dans un centre hospitalier sous l'obédience de l'Institut du bien-être social et recherches. Sa prise en charge médicale et psychologique est assurée par l'Initiative Départementale contre la Traite et le Trafic des Enfants (IDETTE) » (VBI, 29 novembre 2020). Quant au pasteur, informent les médias Haïti 24 et VBI (2020), il a été arrêté par la Brigade de la Protection des Mineurs (BPM), puis conduit dans un centre carcéral.

Partagés avant sur les réseaux sociaux avec les cicatrices des supplices du fouet sur la peau des victimes, les deux derniers cas d'enfants restavec archivés et médiatisés ont été tellement flagrants et scandaleux que les tribunaux compétents locaux, sur demande des représentants du secteur promoteur des droits humains, ont finalement engagé des poursuites judiciaires temporelles ou occasionnelles contre ces chefs protestants, aussi chefs patriarcaux traditionnels ayant sous leur domination directe des enfants domestiques. Il s'agit de deux cas typiques de servitude et de maltraitance d'enfants restavec en Haïti, ajoutés aux multiples cas d'enfants domestiques observés par les participants à la recherche.

Globalement, les groupes d'acteurs protestants ayant des enfants qui restent avec eux justifient de telles pratiques traditionnelles, en ce qui leur concerne, dans le cadre des familles élargies avec d'autres enfants et des aides en nature (vêtements, nourriture, école) qu'ils offrent à ces enfants qui restent chez eux ou qui travaillent chez eux. Les données empiriques et archivistiques analysées concordent avec les cas de figure signalés précédemment, lors de l'étude du système restavec, où certains enfants domestiques sont cédés à des familles au sein desquelles les conditions de travail sont extrêmement difficiles avec des maîtres de caractère tyrannique, pendant que d'autres sont placés chez des familles

où les charges de travail sont moins lourdes avec des maîtres de caractère humainement souple. Elles présentent des récits relatifs à des cas d'enfants qui restent chez des pasteurs et qui sont humainement bien traités, puis des archives relatives à d'autres cas d'enfants qui restent avec d'autres pasteurs et qui sont impitoyablement maltraités. Dans les différents cas de figure, ce sont donc des enfants qui restent avec d'autres personnes, loin de leurs familles d'origine, sans liens biologiques de parenté ni liens juridico-sociologiques d'adoption (Lacourse, 2010).

4.2. Examen sociologique des rapports domestiques du système restavec

Les arguments théorico-sociologiques avancés antérieurement identifient les familles de placement à des unités de production et de consommation (Lacourse, 2010) où sont exploitées à outrance les enfants domestiques. Ils mettent en lumière un système traditionnel de domination et d'exploitation d'enfants noirs, un marché traditionnel informel fonctionnel de trafic d'enfants, sans contrôle ni recours ni secours pour les victimes trafiquées et chosifiées. C'est donc un marché noir donc non transparent s'ouvrant à la traite clandestine et à la servitude noire des enfants restavecés fixés au travail servile en permanence, loin de leur famille d'origine. Cette famille biologique cesse d'être, pour ces enfants cédés, un espace essentiel par excellence pour leur bonheur, leur éducation familiale et leur élévation jusqu'à la stabilisation (Bawin-Legros, 1996 ; Parsons et Bales, 1956), un espace vital pour leur sociabilité et leur élévation morale (Segalen, 1993 ; Cicchelli-Pugeault et al., 1998), un rempart idéal pour leur épanouissement, leur bien-être et leur développement holistique (Singly, 2004) ; ce que reconnaissent des acteurs informateurs disant que : « si quelqu'un souhaite vraiment aider un enfant, alors qu'il l'aide chez ses parents » (informateurs 7 et 21). Mais, la tradition du restavec semble être si forte et si enracinée dans la culture haïtienne qu'elle obstrue une telle idée idéale favorable aux aides possibles des enfants vulnérables chez leurs parents biologiques. D'ailleurs, la force de la tradition du restavec est telle que même les pasteurs qui partagent [avec nous] cette idée idéale géniale, avouent avoir, eux aussi, des enfants qui restent avec eux ou qui restent chez eux au passé ou au présent, loin de leur famille biologique. Venus de loin de l'univers rural haïtien, ils sont donc perçus comme étrangers capturés et, à ce statut, asservis, opprimés, maltraités par les parents-fils-maîtres des familles de placement des milieux urbains.

Dans sa réflexion, Meillassoux (1986) émet l'hypothèse que « l'esclave vient toujours de loin, et qu'il n'est jamais un voisin ». Cette hypothèse corrobore la réalité du restavec qui vient de loin du pays en dehors et qui vit très éloigné de sa famille d'origine (Clouet, 2013). Cédé à une famille de placement, l'enfant restavec asservi a vu couper tout lien, tout échange, tout contact, toute communication avec sa famille laissée en dehors. Il est séparé de la terre sur laquelle il a grandi, des êtres humains (parents, frères, sœurs, proches-parents et amis) avec qui il a grandi et qui lui donnaient tous ses repères. Dépersonnalisé dès sa cession et sa mise au travail servile, il est perçu par les parents-fils-maîtres non comme un être humain à part entière, mais comme une petite chose négligée. Privé de liberté et de loisirs, il vit constamment dans l'isolement, en travaillant en permanence sous l'autorité de domination directe et la violence systématique des parents-fils-maîtres disposant de sa personne et du fruit de son travail (Cadet, 2002 ; Restavék Freedom, 2011).

L'isolement des enfants restavecs s'explique par un déni de solidarité mécanique, organique, publique et morale envers les victimes. Premièrement, ils ne jouissent plus de la solidarité mécanique intrafamiliale de la part de leur famille biologique, puisque les liens familiaux avec leurs parents, leurs frères et sœurs de ressemblance sont définitivement rompus dès leur cession et leur mise au travail. Deuxièmement, perçus comme étrangers venus de loin, ils ne bénéficient pas non plus de solidarité mécanique interfamiliale, puisque les parents-fils-maitres n'y aperçoivent pas de traits d'homogénéité et de ressemblance sociale chez ces domestiques considérés comme des choses. Troisièmement, ils sont privés de solidarité organique et interne dans leur environnement de travail, d'ailleurs placés à l'écart dans une « seconde zone », particulièrement dans la cuisine considérée comme leur « royaume domestique » (Singly, 2004). Quatrièmement, les enfants restavecs ne bénéficient pas de solidarité publique des autorités étatiques ni de solidarité morale externe des autorités religieuses non plus.

L'isolement des enfants restavecs traduit le sens du mépris de ces enfants opprimés, oubliés dans l'intervention et le bilan des deux siècles du protestantisme en Haïti. Cet isolement explique également leur condition de non-personne. Empruntée à Goffman (1973) dans son ethnographie de la vie quotidienne dans nos sociétés contemporaines, la condition de non-personne correspond à la condition typique des enfants restavecs, c'est-à-dire des individus qui ne sont pas là, qui sont invisibles malgré leur présence physique. Aux yeux de leur maitre, ils ne constituent pas une personne à part entière ; ils n'existent pas en tant que personne, donc il ne mérite pas d'être traité en tant que personne. Loin d'être accepté comme une personne, il est perçu par son maitre comme une chose, une marchandise, une propriété ou un bien ; et, à ce titre, il est maltraité. Dans sa condition de chose, l'enfant restavec n'appartient plus à sa famille ni à lui-même, mais aux maitres-fils-héritiers exerçant sur lui des pouvoirs de domination et des attributs du droit de propriété en disposant de sa personne et de son travail.

4.3. Discussion sur le bilan des deux siècles du protestantisme en Haïti

La genèse historique du christianisme remonte au I^{er} siècle de l'ère chrétienne avec la prédication de l'Évangile de Christ par le Christ crucifié et par les premiers chrétiens persécutés en Israël, en Orient et dans le monde. Aux environs du III^e siècle, émerge en force le catholicisme avec l'irruption de l'empereur Constantin dans les affaires de l'Église. Puis, au début du XVI^e siècle (1517), arrive en choc le protestantisme avec la rupture et la réforme de Luther, un ancien agent catholique protestant contre les pratiques dogmatiques catholiques dont certaines relèvent de la superstition ou de la tromperie (Salvat, 2008 ; Rousseau, 1964). Le protestantisme émerge dans un contexte historique où l'esclavage est en pleine expansion dans le monde. Pendant que l'esclavagisme continue de se répandre, le protestantisme passe de quelques protestants luthériens à des millions de protestants chrétiens, devenant ainsi une force morale et géopolitique à l'échelle planétaire. Aujourd'hui, soit plus de cinq siècles après son apparition, il y aurait environ 800 millions de chrétiens protestants dans le monde dont le bilan d'évangélisation accuse l'adhésion d'environ 5,600,000 personnes

haïtiennes s'identifiant au protestantisme.⁴

Émergé en automne 1517, le protestantisme n'existait pas encore au moment de la publication de la bulle catholique *Romanus Pontifex* (Nicolas V) de 1454 autorisant l'asservissement perpétuel des Nègres. Il avait plus d'un siècle lors de la parution du code noir de 1685 régissant les rapports de servitude noire dans les colonies françaises des Amériques et des Antilles. Le code noir de 1685 fait mention du protestantisme une seule fois, dans son article 5 :

Défendons à nos sujets de la religion protestante d'apporter aucun trouble ni empêchement à nos autres sujets, même à leurs esclaves, dans le libre exercice de la religion catholique [...].

À la lumière de cette législation coloniale, les acteurs protestants n'étaient pas considérés par les puissances colonialistes européennes comme des forces incontournables dans le système esclavagiste colonial. Toutefois, le même article 5 du code noir de 1685 reconnaît aux acteurs protestants le droit d'avoir des esclaves, tout en leur interdisant formellement d'être préposés comme commandeurs à la direction des nègres, une fonction hiérarchique réservée exclusivement aux acteurs catholiques (art. 4).

Le protestantisme participe au développement du système hybride capitaliste-esclavagiste, d'une part, par l'offre d'une main-d'œuvre protestante abondante ; d'autre part, par l'éthique protestante (Weber, 1964) incitant au travail et à la recherche de biens matériels ainsi qu'à l'obéissance aux autorités hiérarchiques établies. Cette éthique stimule le développement du système hybride jumelant le travail libre et non libre. En outre, des protestants esclavagistes, dans leur rationalité et leur conformité à la législation coloniale, trouvent qu'il est normal d'avoir leurs esclaves. Pour les protestants qui s'installent dans les colonies et parviennent à acheter des esclaves, écrit Corten (2014, p.120), rien n'indique qu'au cours du XVIII^e siècle ils aient eu des attitudes et des comportements différents des catholiques vis-à-vis de l'esclavage. Tant par les comportements esclavagistes de certains protestants que par l'éthique protestante de travail et sa forte main-d'œuvre soumise, le protestantisme contribue au renforcement du système d'exploitation capitaliste-esclavagiste, même si parallèlement des groupes protestants (Quakers, Wesleyens et Méthodistes), ramifiés en plusieurs Assemblées indépendantes, exercent une influence considérable sur les mouvements abolitionnistes dans le monde, en luttant activement contre l'esclavage.

Dans les centres capitalistes influencés par le protestantisme (Angleterre, États-Unis, etc.), explique Weber (1964), l'éthique protestante fait développer chez les chrétiens protestants une culture du travail leur permettant de travailler mieux, de gagner de l'argent, d'accumuler plus de capitaux. Ils deviennent de plus en plus riches, en accumulant plus, en faisant, par une conduite déviante, du gain économique une fin en soi. Étant devenus de riches propriétaires capitalistes, ils se libèrent du travail pour vivre du travail d'autrui ou de la plus-value créée par la force de travail d'autrui. Car, en régime capitaliste, les propriétaires capitalistes ne travaillent pas, mais vivent du fruit du travail d'autrui (usufruit). Les propriétaires capitalistes protestants, devenus riches et maîtres d'esclaves, se libèrent du travail

⁴Voir, pour ces données estimatives sur le monde, l'atlas sociologique mondial (01-02-2021) ; sur Haïti, suivant la progression de 16.2 % en 1982 à 48 % en 2010 (Hurbon, 2006 ; Fontus, 2001).

dépendant pour vivre du travail d'autrui. D'ailleurs, leurs pratiques esclavagistes s'avèrent au point que les Quakers ont même décidé, au XVIII^e siècle, d'exclure de leurs rangs ceux qui se disent chrétiens protestants mais qui possèdent des esclaves, en instaurant une règle selon laquelle il est interdit d'être à la fois Quaker et esclavagiste (Salifou, 2006). Les Quakers sont reconnus pour leur position non conformiste, leur conduite tranquille, modérée, éminemment scrupuleuse, et surtout leur prise de position claire contre l'esclavage, la peine capitale et la guerre. Il s'agit, à leur regard, d'un devoir moral et prophétique de prendre position contre le mal social de l'esclavagisme, en se basant sur la puissance émancipatrice et libératrice de la Parole divine (Esaïe 58 : 6-7) :

Détache les chaînes de la méchanceté, dénoue les liens de la servitude, renvoie libres les opprimés, et que l'on rompe toute espèce de joug ; partage ton pain avec celui qui a faim, et fais entrer dans ta maison les malheureux sans asile ; si tu vois un homme nu, couvre-le, et ne te détourne pas de ton semblable.

Persécutés en Angleterre, beaucoup de Quakers émigrent dans les colonies d'Amérique du Nord (XVII^e - XVIII^e siècles) où ils ouvrent des églises et des écoles. Motivés par les valeurs morales judéo-chrétiennes, ils plaident la cause de l'émancipation des esclaves dans les colonies anglaises d'Amérique du Nord ; ce qui aboutit, dès le XVIII^e siècle, à l'abolition progressive de la traite et de l'esclavage dans plusieurs territoires nord-américains (Corten, 2014). Cette vague d'émancipation sous l'influence des Quakers coïncide avec le mouvement abolitionniste lancé, au XVIII^e siècle, par les Wesleyens et les Méthodistes (Salifou, 2006), très présents en Haïti. En contexte postcolonial haïtien, il y a aussi un faible reste d'acteurs protestants luttant contre les pratiques esclavagistes du restavec dont le faible reste de leaders évangéliques au sein de l'organisation Restavèk Freedom et du faible mouvement à l'allure de feu de paille Ann leve kanpe pou yon Ayiti san restavèk. Par-delà le faible apport de ce faible reste du protestantisme haïtien contre l'esclavagisme contemporain du système restavec, il importe de porter la discussion sur le bilan des deux siècles de pentecôtisation, d'évangélisation, de socialisation, d'éducation et de politisation du protestantisme en Haïti, dans lequel sont oubliés les enfants restavec.

4.4. Pentecôtisation de la société haïtienne : politisation et évangélisation dans la division

Selon des sources protestantes, les premiers missionnaires chrétiens protestants, les pasteurs méthodistes John Brown et James Catts, arrivent en Haïti le 7 février 1817, sous la présidence de Pétion (Déméro et al., 2017). Après la mort de Pétion en mars 1818, Boyer lui succède au pouvoir. Pendant le long règne de Boyer (1818-1843), on retient, parmi les œuvres de son régime dur, l'esclavagisation des paysans ou le rétablissement de l'esclavage des paysans par le code rural de 1826, également la persécution des protestants à la faveur du catholicisme reconnu à l'époque comme seule religion officielle. Voilà le contexte de persécution des protestants et d'esclavagisation des paysans à partir duquel le protestantisme part à la pentecôtisation et à l'évangélisation de la société haïtienne, avant de pouvoir occuper aujourd'hui une place non négligeable dans les sphères sociétales et exercer une influence considérable dans les processus décisionnels nationaux.

Après plus de deux siècles de présence en Haïti, les acteurs protestants deviennent une force non négligeable intervenant dans les différentes sphères sociétales (religion, famille, éducation, récréation, santé, économique, politique, développement et droits humains). Sur le plan sociodémographique, le protestantisme progresse de 16.2 % en 1982 à 48 % en 2010, soit environ 5,600,000 de protestants en Haïti (Fontus, 2001 ; Hurbon, 2006). Malgré la tradition d'évangélisation dans la division à l'intérieur du protestantisme, cette tendance à la hausse ne s'arrête pas. Au contraire, se poursuivent continuellement la mission d'évangélisation par les différentes branches fragmentées du protestantisme et la prolifération des Églises protestantes en Haïti. Il s'agit d'une forte tendance à la pentecôtisation de la société (Corten, 2014). Les multiples services apportés par le protestantisme (écoles, aides au développement, programmes agricoles, hôpitaux) expliquent sa croissance en Haïti. À tous ces services sociaux attirant les masses populaires, contribuent également à l'expansion du protestantisme les programmes de réveil et d'évangélisation répandus à travers tout le pays, l'usage stratégique de la langue créole dans la prédication et la traduction de la Bible en créole comme langue principale des couches populaires (Fontus, 2001 ; Hurbon, 2006).

Dans un travail collectif sous la direction de Déméro et al. (2017) pour marquer le bicentenaire du protestantisme en Haïti (1816-2016), plusieurs auteurs et acteurs du monde protestant s'accordent à reconnaître que le protestantisme haïtien est une force de transformation sociale. Pour expliquer cette force transformationnelle du protestantisme en Haïti, ils exhibent le bilan de deux siècles du protestantisme en Haïti ayant « un impact remarquable non seulement sur le plan religieux, mais aussi au niveau de l'éducation et de la santé » (Déméro et al., 2017). À leur avis, les acteurs institutionnels protestants produisent des biens et services significatifs impactant positivement la société haïtienne (construction d'écoles, d'universités, de centres de santé ou d'hôpitaux, etc.). Selon les données avancées dans ce bilan, la communauté protestante assure l'éducation de 40 % des élèves du secondaire ; elle gère dix institutions d'enseignement universitaire ; elle représente plus de 45 % des effectifs scolaires au niveau préscolaire et fondamental, avec plus de 800,000 élèves (p. 151), répartis dans environ 3,000 écoles protestantes à travers les dix (10) départements géographiques du pays.⁵

Quoique dans la division, la force grandissante du protestantisme se fait ressentir également dans la sphère politique, notamment avec des partis politiques de souches protestantes présents sur le marché politique haïtien. « Ces partis sont néanmoins non négligeables sur la scène politique haïtienne », selon Corten (2014 : 119), considérant les partis Mouvement chrétien pour une nouvelle Haïti (MOCHRENHA), fondé en 1998, puis Union nationale chrétienne pour la reconstruction d'Haïti (UNCRH), créé au début des années 2000. Ces partis se sont fait représenter au pouvoir (local, communal, législatif) après les élections de 2006 et 2010. À l'aube des élections de 2015, ont émergé plusieurs autres partis politiques de branches protestantes dont CANAAN, RENDEVOUS, UNIR ayant, lors de ces dernières élections, des élus au pouvoir (local, communal, législatif). La prolifération des partis politiques de souches protestantes explique la grande division du secteur protestant provoquant, en conséquence, la dispersion des acteurs et des électeurs protestants éparpillés à travers ces différents partis politiques. Cette division ou mieux cette dispersion est, entre autres, une cause explicative de la faiblesse du protestantisme dans les processus décisionnels de prise

⁵Fédération des Écoles Protestantes d'Haïti. <https://www.feph-haiti.org/qui-sommes-nous/>

du pouvoir lors des dernières élections présidentielles, législatives et locales (2000-2015). La représentation au pouvoir des partis politiques d'inspiration chrétienne, dirigés par des pasteurs ou des acteurs protestants, fait ressortir concrètement le rapport d'enchevêtrement du religieux avec le politique. Dans une telle trajectoire d'activités religieuses et politiques combinées, il paraît vain de chercher à scinder l'acteur protestant à la fois chef religieux et chef de parti, du moins à dissocier ce religieux du politique ou ce politique du religieux. Cette représentation politique montre à quel point l'acteur institutionnel du protestantisme peut exploiter à bon escient ses ressources politiques pour étendre davantage son influence dans les processus décisionnels liés aux questions de société, y compris celle du restavec.

Les données expérientielles recueillies dans le cadre de notre recherche empirique corroborent les données archivistiques relatives à l'émergence, en Haïti, de plusieurs partis politiques dirigés par des pasteurs. Elles confirment également la place qu'occupent ces autorités protestantes, chevauchées avec les autorités étatiques, au sein du système de domination postcoloniale. En appui, les pasteurs informateurs répondent à l'unanimité qu'il est non seulement de la fonction des responsables religieux d'exprimer des positions publiques sur des questions de société, mais ces leaders religieux, s'ils le veulent, peuvent aussi être des leaders politiques engagés dans les affaires politiques de la cité. Parmi nos 30 informateurs, il y a 10 pasteurs qui répondent avoir combiné dans leur trajectoire des fonctions ecclésiastiques et politiques, soit comme pasteur-maire, pasteur-délégué d'arrondissement, pasteur-coordonnateur de parti politique, pasteur-trésorier de parti politique, pasteur-secrétaire général de parti politique ou pasteurs-responsables d'autres fonctions politiques locales. Toutefois, tout en partageant la position que les acteurs religieux peuvent être aussi des acteurs politiques, certains pasteurs expriment des réserves personnelles quant à l'idée, pour eux-mêmes, d'être à la fois chefs politiques et pasteurs titulaires d'église locale.

Au travers des différentes sphères sociétales (institutionnelle, politique, religieuse) et des divers domaines d'intervention ci-avant énumérés (éducation, santé, développement local), se manifeste la force véritable que représente le protestantisme en Haïti, sans toutefois ignorer sa faiblesse générée par la division. Il s'agit d'une « force de transformation pour la communauté haïtienne » (Déméro et al., 2017). Mais, cette force de transformation manque, semble-t-il, au combat contre la servitude enfantine du système esclavagiste restavec postcolonial. Pendant que cette force morale de transformation sociale du protestantisme est en nette expansion, se multiplient davantage les pratiques déshumanisantes et démoralisantes de la servitude domestique enfantine dans la société haïtienne. En d'autres termes, se renforce le système restavec, pendant qu'on assiste au cours des dernières décennies à une croissance spectaculaire du protestantisme et à une prolifération des Assemblées protestantes en Haïti. Encore, « cette croissance numérique ne s'est pas accompagnée d'une égale croissance spirituelle », critique Fontus (2001), tout en reconnaissant l'apport significatif du protestantisme dans les domaines d'éducation, de santé et de développement rural. De ce qui manque à l'agir responsable et au bilan du protestantisme haïtien, ce défaut de croissance spirituelle et de conscience morale ; ce qui fait, peut-être, oublier les enfants restavec dans leur condition de non-personne et leur situation de non-liberté, sans solidarité morale du protestantisme envers les victimes du système restavec.

4.5. Les oubliés du bilan du protestantisme haïtien : les enfants restavecs

Les véritables oubliés demeurent les enfants restavecs, tant dans le nouveau bilan des deux siècles du protestantisme en Haïti (1816-2016) que dans le nouveau projet du catholicisme (1948 à nos jours) réorienté vers les idéaux de libertés et de droits humains, après les « erreurs passées » en lien avec l'ancien projet démonique catholique pour l'asservissement perpétuel des Nègres (XV^e - XX^e siècles). Si par ailleurs les acteurs protestants s'identifient eux-mêmes à une force de transformation sociale, se référant au bilan du protestantisme en Haïti (1816-2016), alors cette force transformatrice semble ne pas être mise jusque-là au service de la transformation dans les rapports sociaux esclavagistes domestiques existants. Au contraire, de même qu'aux temps coloniaux certains anciens acteurs protestants trouvent qu'il était normal d'avoir en leur possession des domestiques ou des esclaves (Corten, 2014), d'autres leaders protestants contemporains – n'ayant pas définitivement rompu avec cette tradition esclavagiste – pensent qu'il est rationnel d'avoir à leur disposition des domestiques ou des restavecs au travail à la maison. Le temps change, le contexte aussi. Mais, les pratiques esclavagistes de certains groupes protestants attachés à la tradition de la servitude domestique ne changent pas totalement. En d'autres termes, le nouveau contexte abolitionniste postcolonial ne conduit pas à un changement radical dans les rapports domestiques serviles et les comportements des acteurs sociaux moraux locaux qui restent accrochés à la tradition esclavagiste du système restavec. Leur agir compétent ne synchronise pas harmonieusement avec leur discours moral orienté vers la promotion des valeurs d'amour, de charité, de fraternité, de liberté et de vivre ensemble. Leur agir traditionnel trahit leur discours moral, particulièrement sur la question des oubliés du système restavec.

L'oubli des enfants domestiques dans leur condition de non-personne et leur situation de non-liberté traduit une attitude de mépris des dirigeants protestants haïtiens envers ces enfants réduits en servitude domestique. Il exprime une position stratégique voilée dans un contexte postcolonial mitigé entre l'abolitionnisme et l'esclavagisme. Il traduit un mode de silence des autorités morales en question sur les pratiques déshumanisantes et démoralisantes du restavec. Et, ce mode de silence stimule la tradition du restavec dans la société haïtienne, en rendant les oppresseurs plus confortables dans leurs pratiques d'oppression sur ces petits travailleurs domestiques.

L'oubli des enfants restavecs dans leur misère et leur souffrance, parmi eux des orphelins surexploités, maltraités, opprimés et affligés, définit par ailleurs une attitude religieuse non-conforme à la morale judéo-chrétienne enseignée dans le protestantisme, donc une attitude contraire à la religion pure. Car, « la religion pure et sans tache, devant Dieu notre père, consiste à s'occuper des orphelins [...] dans leurs afflictions » (Jacques 1 : 27). D'où le besoin d'un retour urgent à la « religion pure » qui consiste à s'occuper des oubliés opprimés et affligés, à détacher les chaînes de la méchanceté, à dénouer les liens de la servitude, à renvoyer libres les opprimés, à rompre toute espèce de joug, à partager ton pain avec celui qui a faim, à faire entrer dans ta maison les malheureux sans asile, à couvrir ton semblable que tu vois sans habit (Esaïe 58 : 6-7). Ce retour urgent passe par un réveil de la conscience morale contre l'oppression du restavec, par un refus d'accepter comme tradition l'exploitation du restavec, par un engagement public de prendre position contre la tradition de la servitude domestique du système restavec en Haïti. Voilà, enfin, une force morale véritable de ce

qui manque au bilan rétrospectif et prospectif du protestantisme haïtien ainsi qu'au combat contre la pratique du restavec en Haïti.

Conclusion

Issu des résultats de travaux de thèse doctorale, cet article scientifique ne lance pas un procès historique contre le protestantisme pour ses rapports avec la tradition du restavec. D'ailleurs, de ces résultats de travaux de recherche doctorale, sortent également deux autres articles (printemps 2026) mettant en lumière les rapports du catholicisme et du vaudou avec l'esclavagisme du passé au présent : 1) Catholicisation, colonisation et esclavagisation perpétuelle des Nègres : entre erreurs passées, pardons répétés et legs perpétuels ; 2) Tradition du vaudou : zombification, domestication ou esclavagisation continue des Nègres. Parsemé de savoirs humanisés et empathiques, cet article participe du processus de vulgarisation scientifique des résultats d'une enquête empirique sur le restavec (septembre-octobre 2023) à laquelle ont pris part 30 pasteurs informateurs partageant, par le moyen de l'outil d'entretien semi-dirigé, des expériences vécues, des connaissances reçues, des informations pertinentes et des révélations troublantes sur cette tradition d'esclavagisation des enfants nègres. Ces résultats permettent d'établir les rapports du protestantisme haïtien avec l'esclavagisme contemporain, en décelant les comportements des autorités protestantes locales envers la servitude noire du système restavec. Dans un contexte postcolonial agité entre l'abolitionnisme et l'esclavagisme, ils font ressortir les positions mitigées des autorités religieuses en question entre celles qui se montrent contre la pratique de la servitude enfantine du système restavec et celles qui restent attachées à la tradition de la servitude domestique du système restavec.

Références

- Bawin-Legros, B. (1996). Sociologie de la famille. Le lien familial sous question. DeBoeck.
- Becker, H. (2006). Sur le concept d'engagement, SociologieS, Découvertes/Redécouvertes.
- Boutang, Y. (1998). De l'esclavage au salariat. Économie historique du salariat bridé. PUF.
- Cadet, J.-R. (2002). Restavec : Enfant-esclave en Haïti : Une autobiographie. Seuil.
- Cicchelli-Pugeault, C. et al. (1998). Les théories sociologiques de la famille. La Découverte.
- Clouet, J. (2013). La domesticité juvénile en Haïti : une vision à travers la lentille du pluralisme juridique, Lex Electronica, vol. 18, no 1.
- Cornu, M. et al. (2014). Archives de la recherche : problèmes et enjeux de la construction du savoir scientifique. L'Harmattan.
- Corten, A. (2014). Pentecôtisme, baptisme et système politique en Haïti, Histoire, monde et cultures religieuses, p. 119-132.
- Déméro, V. et Regulus, S (dir.) (2017). Deux siècles de protestantisme en Haïti (1816-2016). Implantation, conversion et sécularisation. Science et bien commun.

- Fontus, F. (2001). Les Églises protestantes en Haïti : Communication et inculturation. L'Harmattan.
- Goffman, E. (1973). La mise en scène de la vie quotidienne. La présentation de soi. Minuit.
- Gollac, M. et al. (2014). Les conditions de travail. 3e éd. La Découverte.
- Grenouilleau, O. (1996). L'argent de la traite. Milieu négrier, capitalisme et développement : un modèle. Aubier.
- Hurbon, L. (2006). Fritz Fontus, Les Églises protestantes en Haïti. Communication et inculturation, Archives de sciences sociales des religions, p. 147-299.
- Imbert, G. (2010). L'entretien semi-directif : à la frontière de la santé publique et de l'anthropologie, Recherche en soins infirmiers, p. 23-34.
- Lacourse, M.-T. (2010). Famille et société. 4e éd. Chenelière Éducation.
- Lubin, I. (2002). Un regard sur la domesticité juvénile en Haïti, Revue canadienne sur les réfugiés (Refuge), 20 (2), p. 45-51.
- Meillassoux, C. (1986). Anthropologie de l'esclavage. Le ventre de fer et d'argent. PUF.
- Mintz, S. (1981). esclave=facteur de production. l'économie politique de l'esclavage (dir. Mintz). Bordas.
- Morse, F. (1981). Esclavage antique et idéologie moderne. Éditions de Minuit.
- OIT (2004). Coup de main ou vie brisée ? Comprendre le travail domestique des enfants pour mieux intervenir. OIT.
- Olson, M. (1978). Logique de l'action collective. PUF.
- PADF & USAID (2009). Lost Childhoods in Haiti. Quantifying Child Trafficking, Restavèk & Victims of Violence (Final report). PADF & USAID.
- Parsons, T. et Bales, R. (1956). Family, socialization and interaction process. Routledge and Kegan.
- Restavèk Freedom (2011). Restavèk : The Persistence of Child Labor and Slavery. Restavèk Freedom.
- Rollins, J. (1990). Entre femmes [les domestiques et leurs patronnes], Actes de la recherche en sciences sociales, vol. 84, Masculin/féminin-2, p. 63-77.
- Rousseau, J. J. (1964). Du contrat social. Écrits politiques, œuvres complètes (vol. IV). Gallimard.
- Salifou, A. (2006). L'esclavage et les traites négrières. Nathan-VUEF.
- Salvat, C. (2007). Autorité morale et autorité, Cahiers d'Economie Politique, 53, p.75-93.
- Savoie-Zajc, L. (2016). L'entrevue semi-dirigée, Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données (dir. Gauthier et al.). PUQ, p. 337-361.
- Segalen, M. (1993). Sociologie de la famille. 3e éd. A. Colin.
- Singly, F. (2004). Sociologie de la famille contemporaine. 2e éd. A. Colin.

- Stroobants, M. (2010). *Sociologie du travail. Domaines et approches*. 3e éd. A. Colin.
- Théus, B., Déméro, V., Wamba, N., Maltais, M., Girard, A., & Jean Claude, M. (2026). *Mémoire de l'esclavage, héritage colonial et décolonisation du savoir*. Éditions INUFO-CAD. <https://doi.org/10.5281/zenodo.18724682>
- Toppé, G. (2015). *Éducation aux archives : théorie, pratique et valorisation*. L'Harmattan.
- UNICEF (1997). *La situation des enfants dans le monde. Les enfants au travail*. UNICEF.
- Wagner, L. R. (2008). When the one who bears the scars is the one who strikes the blow: History, human rights, and Haiti's restavèks. Master of Arts, University of North Carolina.
- Wallerstein, I. (1981). L'esclavage américain et l'économie-monde capitaliste. Esclave=facteur de production. *L'économie politique de l'esclavage* (dir. Mintz). Bordas.
- Weber, M. (1964). *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*. Suivi d'un essai. Plon.